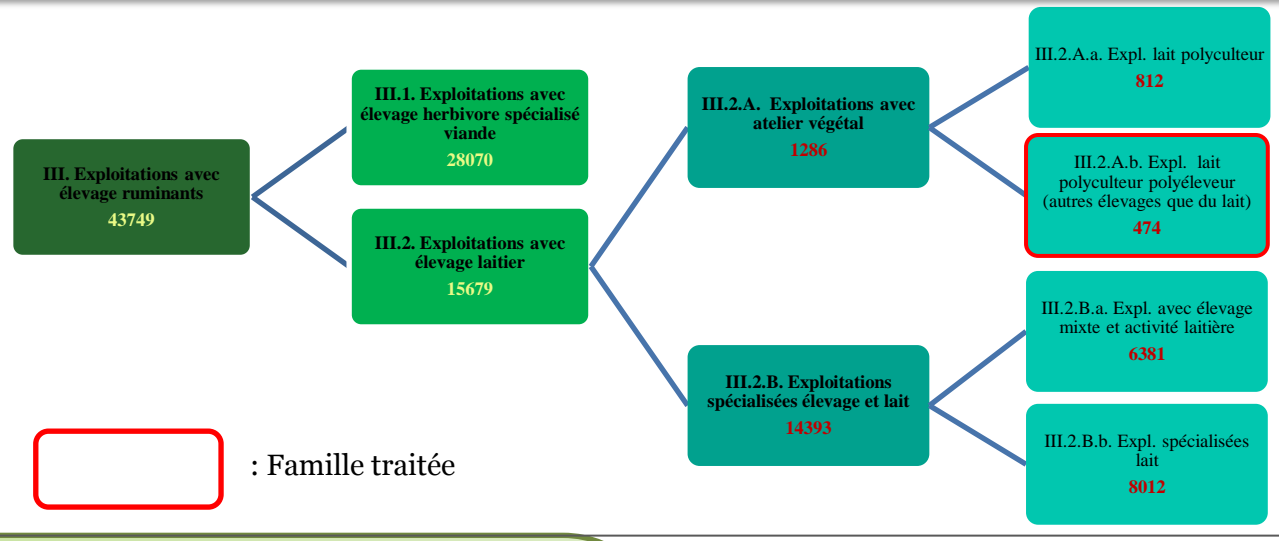


### La famille III.2 « exploitations avec élevage laitier » et les différentes déclinaisons



### Critères retenus

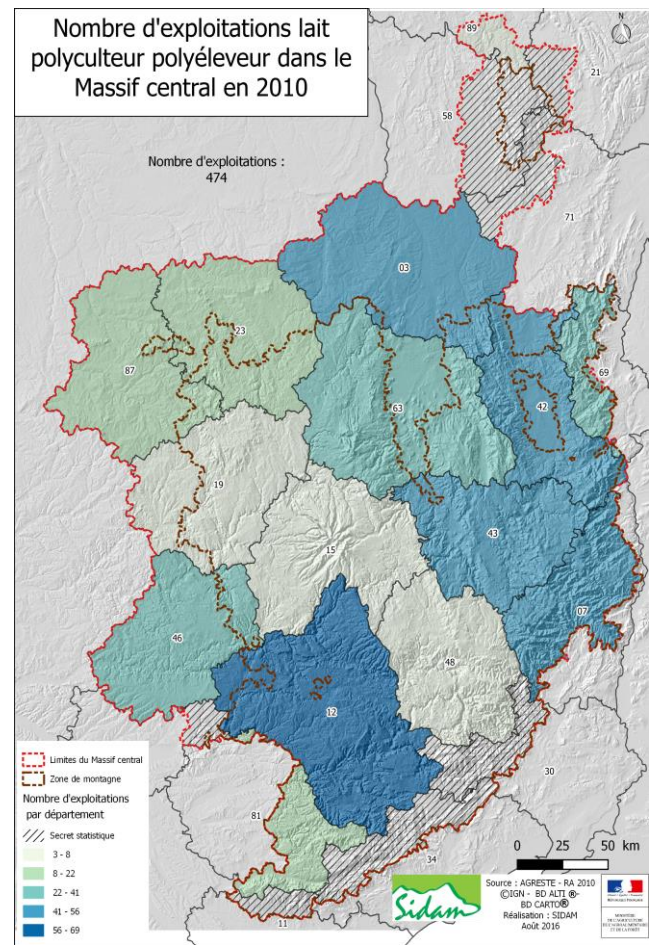
(Famille III.2.A.b de la typologie INOSYS)

Exploitations professionnelles\* de la typologie INOSYS :

- Un nombre de : vaches laitières  $\geq 5$  et (chèvres avec transformation  $\geq 10$  ou chèvres sans transformation  $\geq 50$ ) et brebis laitières  $\geq 25$ ,
- Une SFP\*\* qui représente moins de 2/3 de la SAU de l'exploitation,
- Une part des UGBAG « lait » inférieur à 85 % des UGBAG totaux herbivores (UGBAG bovin, équin, caprins, ovin).

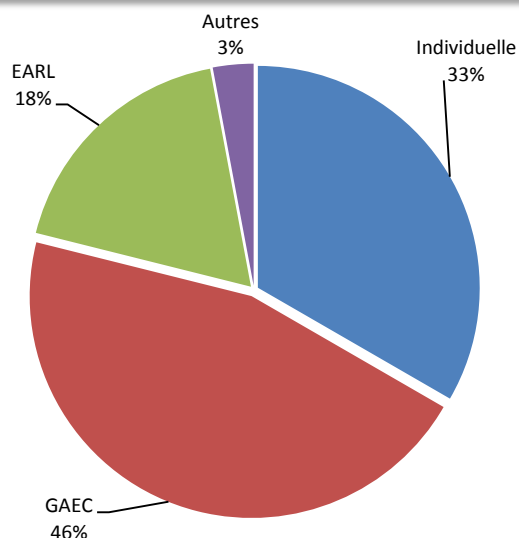
\*PBS > 25 000 € et PBS < 25 000€ et UTA > 0.5

\*\* Sigles : glossaire page 6



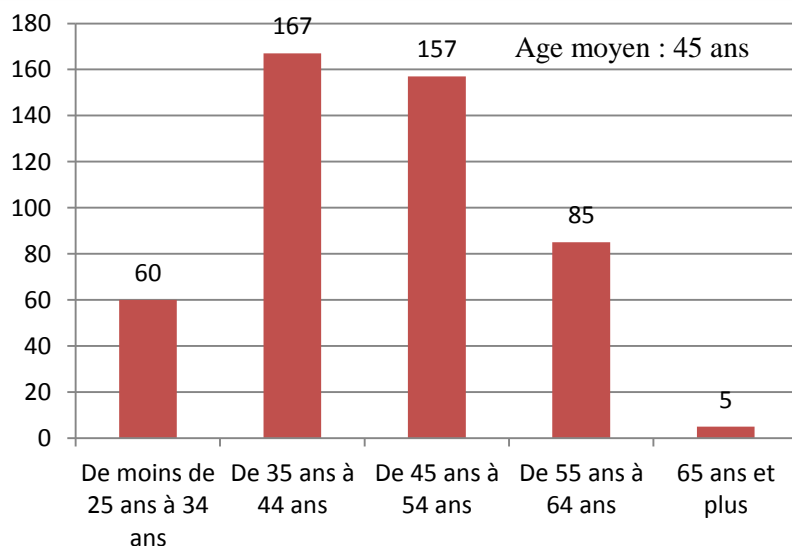
Données de cadrage	
2010	Moyenne
SAU (ha)	132
PBS (€)	183 675 euros
UTA	2.6
UGBAG Totaux	100
Faire valoir direct (ha)	28
SFP (ha)	91
STH (ha)	47
Céréales (ha)	34
Maïs fourrage et ensilage (ha)	11

## Répartition des exploitations en fonction des formes juridiques



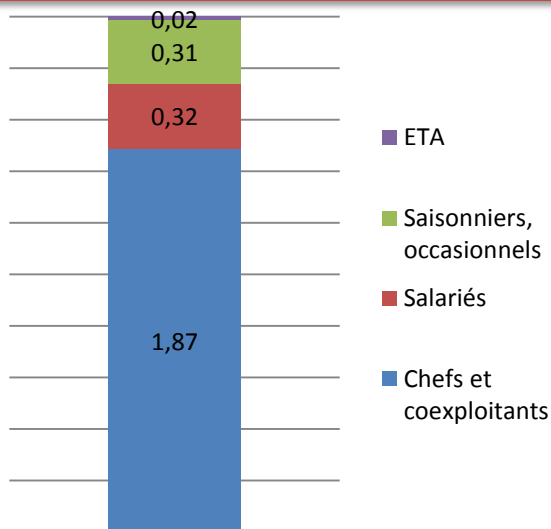
- ⇒ Le statut Gaec reste majoritaire pour 46 % des exploitations.
- ⇒ 13 % des chefs d'exploitations ou 1<sup>er</sup> coexploitants ont une double activité (elle concerne principalement des postes d'élus : 8 %).

## Répartition par âge des chefs d'exploitation ou 1<sup>er</sup> coexploitants



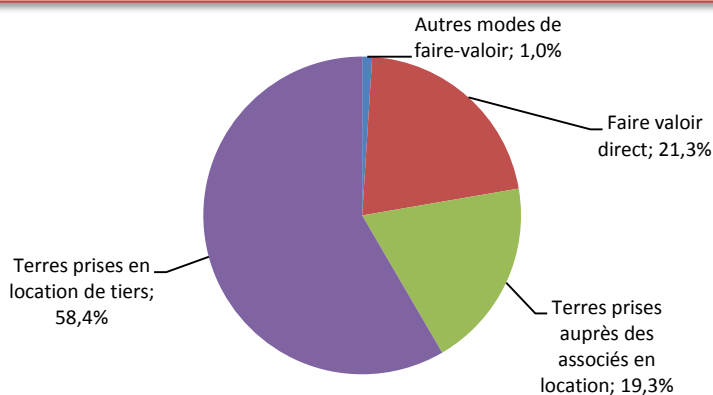
- ⇒ Près de 35 % des exploitants ont entre 35 et 44 ans.
- ⇒ 90 exploitations ont un chef d'exploitation ou 1<sup>er</sup> coexploitant âgé de 55 à 65 ans et plus, ce qui représente 19 % des exploitations du Massif central, qui seront des exploitations à transmettre prochainement.

## UTA (2.6 UTA en moyenne par exploitation)

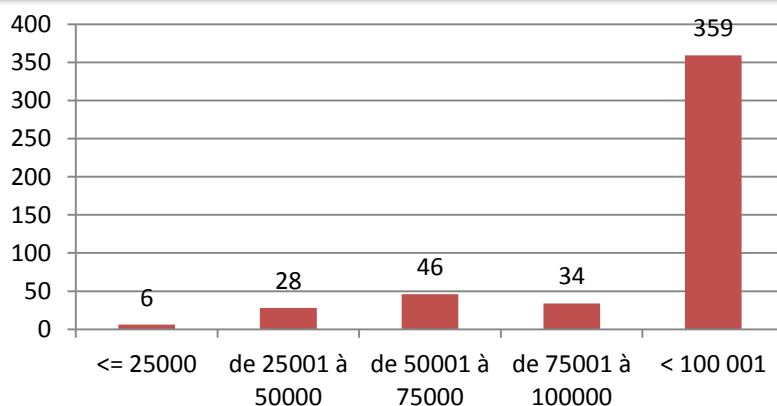


- ⇒ Le mode de faire-valoir indirect reste majoritaire pour 79 % de la SAU et en moyenne 104 ha.
- ⇒ 76 % des exploitations ont un PBS supérieur à 100 000 euros.
- ⇒ Pour les exploitants de plus de 65 ans, ils disposent en moyenne d'un PBS de 64 711 euros.

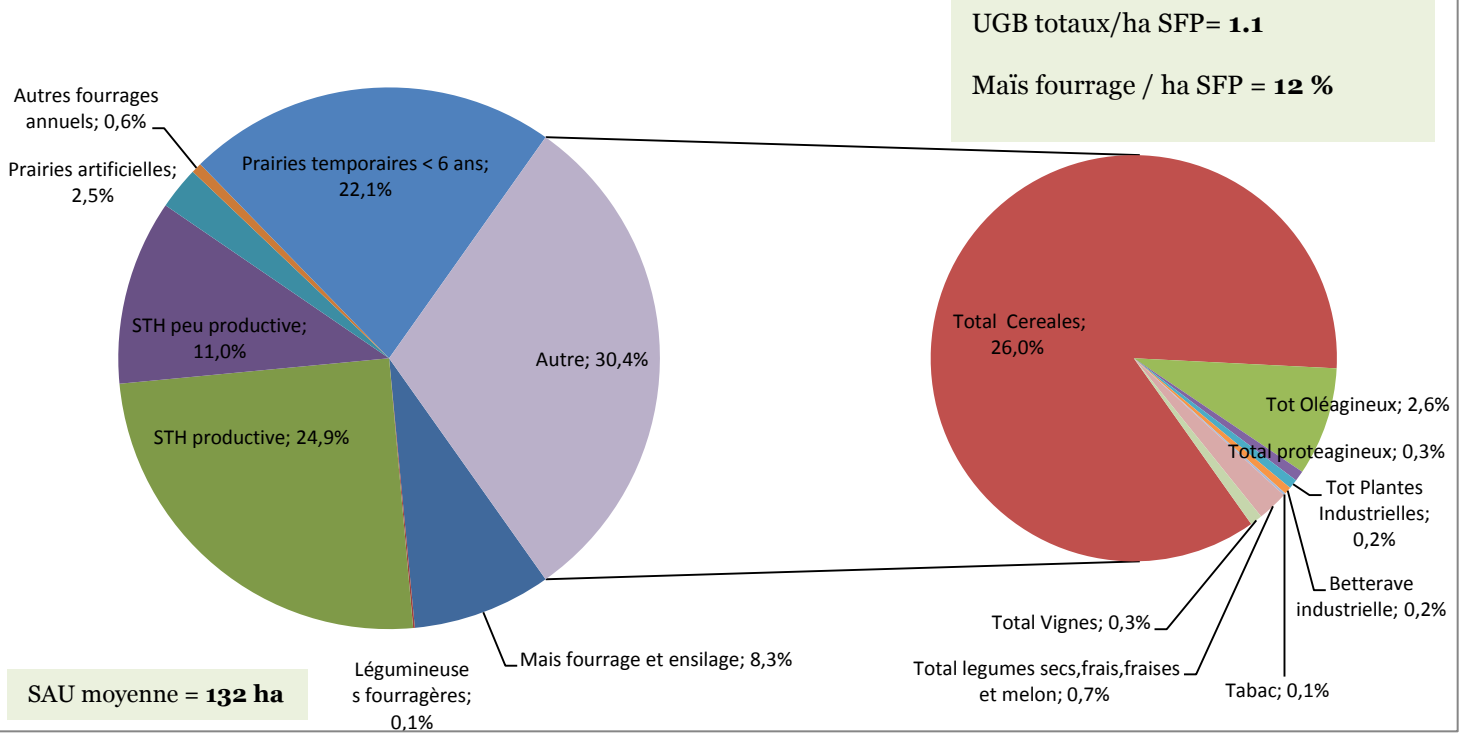
## Répartition de la SAU par mode de faire-valoir



## Répartition des exploitations par classe de PBS

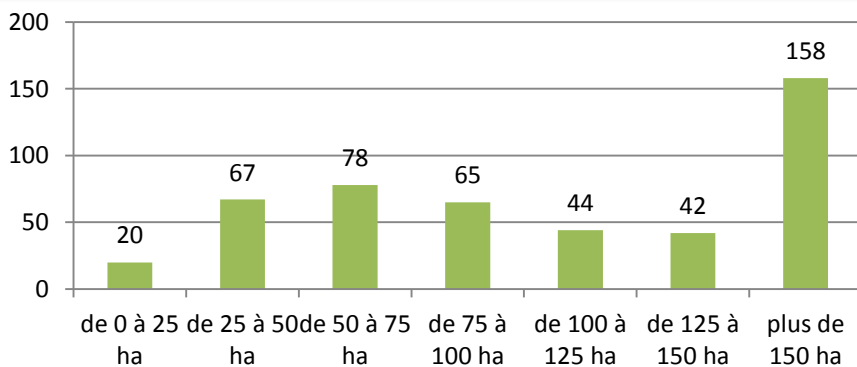


## Répartition de la SAU



⇒ 61 % de la SAU correspond à une surface en herbe dont 36 % de prairies permanentes.

## Répartition des exploitations par classe de SAU



⇒ Une part importante des exploitations (33 %) est dotée d'une surface supérieure à 150 ha.

⇒ 35 % des exploitations ont une SAU inférieure à 75 ha, soit 165 exploitations agricoles.

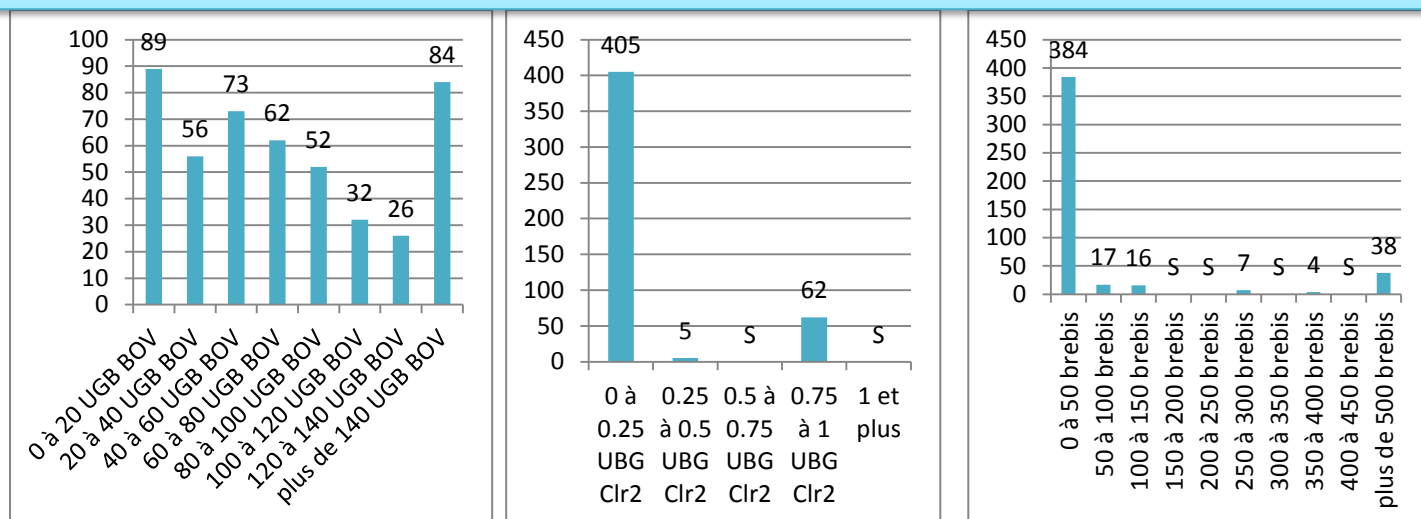
## Nombre d'exploitations et SAU moyenne par zones défavorisées

	Nombre d'exploitations	SAU moyenne (en ha)
<b>Défavorisée simple</b>	102	161,6
<b>Montagne</b>	274	124,4
<b>Piémont</b>	61	120,8
<b>Plaine</b>	37	118,8

⇒ Des exploitations agricoles lait polyculteur polyéleveur présentes pour 58 % d'entre elles en montagne (les départements de la Haute-Loire, de l'Aveyron, de l'Ardèche et du Rhône concentrent 62 % des exploitations).

⇒ Un différentiel de 37 ha soit 7 % entre la SAU moyenne en ZDS et la SAU moyenne en zone de montagne

## Répartition des exploitations par classe d'UGBAG

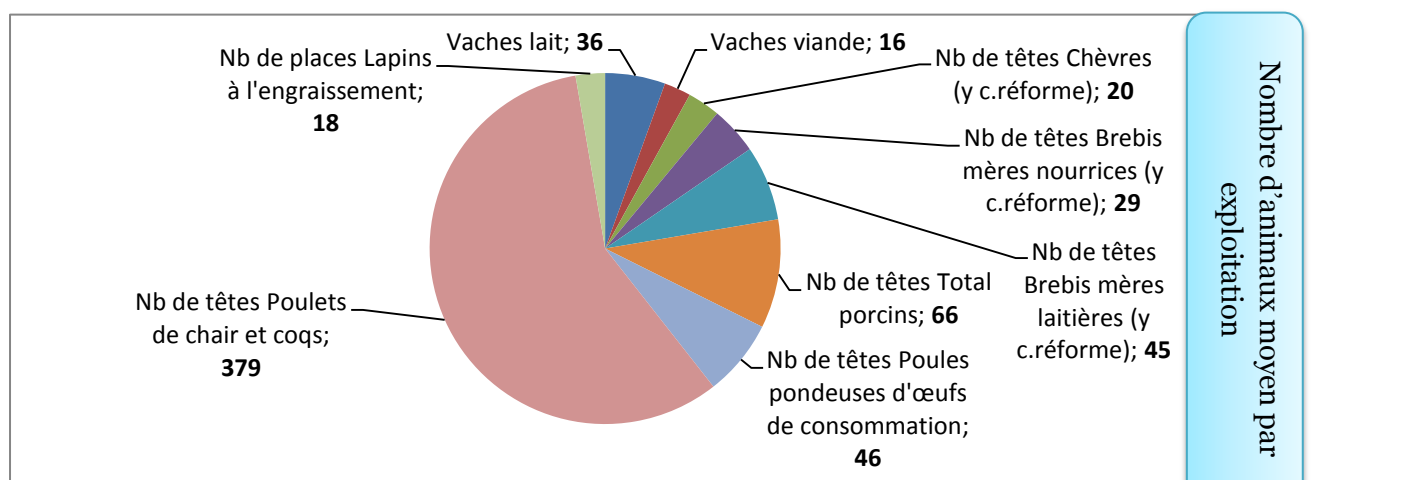


- ⇒ Plus de 83 % des UGBAG Totaux correspondent à des UGBAG bovins pour les exploitations lait polyculteur polyéleveur.
- ⇒ 40 % des exploitations ont un cheptel compris entre 20 et 80 bovins, soit 191 exploitations.

## Nombre d'UGBAG moyen et total par zones défavorisées

	Nombres d'exploitations	Nombre d'UGBAG moyen	Total des UGBAG
<b>Défavorisée simple</b>	102	222	22 628
<b>Montagne</b>	274	144	39 454
<b>Piémont</b>	61	167	10 210
<b>Plaine</b>	37	118	4370

- ⇒ Un différentiel de 78 UGBAG sur le nombre moyen d'UGBAG Totaux entre la zone défavorisée simple et la zone de montagne.
- ⇒ La zone de montagne concentre au total 52 % des UGBAG Totaux en zone défavorisée, soit en tout 39 454 UGBAG Totaux.

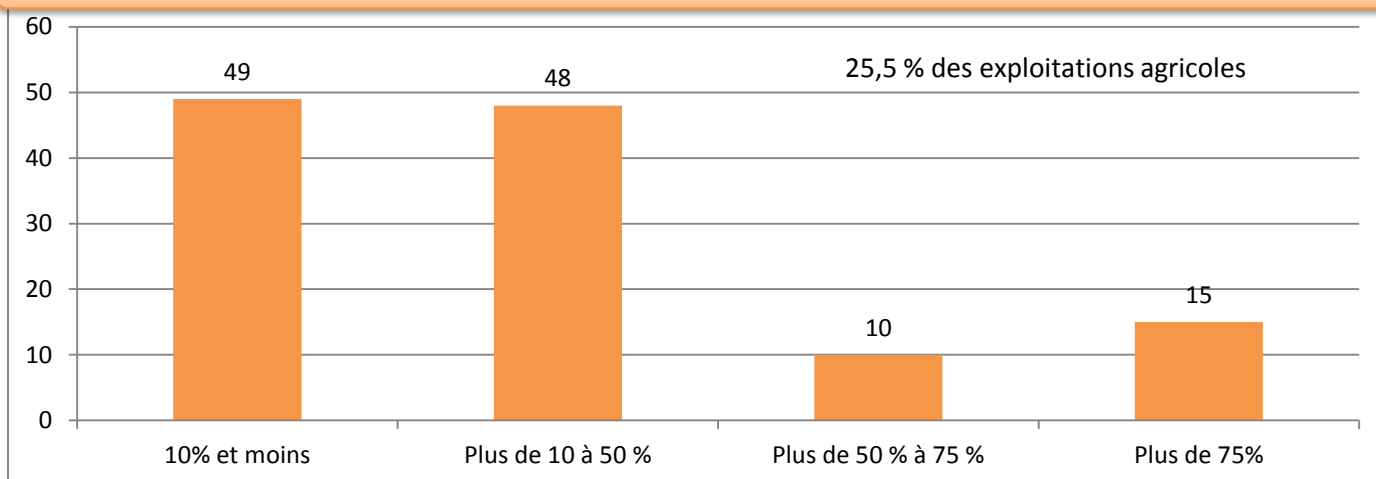


## Diversité des exploitations au sein du système

Part des exploitations ...	... produisant sous signe de qualité	... commercialisant via des circuits courts	... ayant une activité de diversification	... commercialisant d'au moins un produit en vente direct
	55.5 %	25.5 %	20.7 %	22.2 %

- ⇒ 263 exploitations ont une production sous signe de qualité (AOP, AOC, label ...) ce qui représente près de 56 % des exploitations lait polyculteur polyéleveur.
- ⇒ 121 exploitations commercialisent leurs produits via des circuits courts, qui représentent 26 % d'entre elles.

## Part du chiffre d'affaire des exploitations agricoles commercialisant en circuit court



- ⇒ Pour la majorité des exploitations, la part de la commercialisation en circuits courts dans le chiffre d'affaires représente 10 % et moins.

## Régime d'imposition en 2010

Régime forfaitaire	Nombre d'exploitations
Forfait collectif	114
Réel normal ou simplifié	356
Autres	4

- ⇒ Le régime d'imposition réel normal ou simplifié reste majoritaire pour 75 % des exploitations agricoles soit 356 exploitations agricoles.

## INOSYS : un projet, une typologie

Le projet INOSYS des Chambres d'agriculture a pour objectif de créer des observatoires régionaux des systèmes d'exploitation dans les territoires, dans un but de conseil, d'innovation et de prospective. De fait, la constitution d'une typologie détaillée et complète des systèmes d'exploitations agricoles présente à l'échelle de la France était une première étape à respecter. Les types ont tout d'abord été définis à dire d'experts et en concertation avec les Instituts techniques, puis ils ont été caractérisés à l'aide du recensement agricole 2010. La typologie a été co-construite au niveau national afin d'établir une base commune, puis elle a été ensuite déclinée à l'échelle de chaque région pour mieux faire dégager les particularismes de chacune.

## INOSYS : les étapes de construction

La typologie INOSYS est basée sur une approche technique et une approche systémique. La dimension nationale du projet, piloté par l'APCA (Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture) a permis de mettre en place de grands principes partagés par chacun. Un système est constitué d'une combinaison d'ateliers, qui sont significatifs à partir d'un seuil minimal (en nombre d'animaux ou d'hectares). Les différents ateliers n'ont pas le même impact sur le système, même lorsqu'ils sont significatifs. En outre, les productions sont hiérarchisées selon leur impact. Par conséquent, les exploitations strictement végétales sont séparées des exploitations avec élevages, pour ensuite séparer les exploitations en polyculture élevage, et les exploitations spécialisées en élevage.

Dans le cadre d'INOSYS, la caractérisation des systèmes a permis de démarquer deux types de systèmes : les systèmes dits « *spécialisés* » qui ne concernent qu'un seul atelier de production significatif, et les systèmes dits « *en ayant* » qui regroupent au moins deux ateliers significatifs, on emploiera le terme de mixte. Lorsque qu'une exploitation dépasse le seuil de significativité pour une production donnée, elle sera considérée comme « mixte ».

## Glossaire

- **AOC : L'Appellation d'Origine Contrôlée** fait référence à un produit dont toutes les étapes de fabrication sont réalisées dans une même zone géographique, selon un savoir-faire reconnu donnant ses caractéristiques au produit.
- **AOP : L'Appellation d'Origine Protégée** est l'équivalent européen de l'AOC. Elle protège le nom d'un produit dans tous les pays de l'Union européenne.
- **PBS : Production Brute Standard** est une valeur en euros permettant de décrire un potentiel de production des exploitations (hors subventions). Cette valeur permet ensuite de classer les exploitations selon leur dimension économique et leur orientation de production. Elle est calculée à partir de coefficients en euros appliqués à chaque hectare et tête de bétail.
- **SAU : Surface Agricole Utilisée** est une notion statistique normalisée à l'échelle européenne. Cette superficie comprend les terres arables, les surfaces toujours en herbe et les cultures permanentes.
- **SFP : Surface Fourragère Principale** comprend les fourrages en culture principale (fourrages annuels, prairies artificielles, prairies temporaires) et la Surface Toujours en Herbe (prairies naturelles, parcours et landes peu productifs).
- **STH : Surface Toujours en Herbe** comprend les surfaces en prairie naturelle, les landes et les parcours (<10% de boisement), ainsi que les alpages et les estives individuelles.
- **UGBAG : Unité Gros Bovins Alimentation Grossière** compare les animaux sur la base de leur consommation d'aliments grossiers (herbe, fourrages ...).
- **UTA : Unité de Travail Annuel** est une mesure permettant de mesurer le travail fourni par la main d'œuvre sur une exploitation. On estime qu'une UTA représente le travail d'une personne à plein temps sur une année entière.
- **ZDS : Zones Défavorisées** sont des espaces soumis à des handicaps à la fois économiques, agricoles, physiques et démographiques spécifiques, dans lesquels s'appliquent des aides adaptées pour soutenir l'activité agricole.

**Rédacteur :** Pierre Granet (SIDAM)

Ce programme bénéficie de financements provenant du CASDAR

Avec l'appui technique du Service régional de l'information statistique, économique et territoriale de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Auvergne Rhône-Alpes, 16B Rue Aimé Rudel, 63370 LEMPDES –  
tél : 04 73 42 14 14



Avec la contribution financière  
du compte d'affectation spéciale  
«développement agricole et rural»